

	Procédure		
	PS01-PR0001	I.E. :4	
	Procédure d'agrément des fournisseurs et prestataires		

Détails du document			
Mat. Superviseur	Superviseur	Site	Activité
000031	Lauriane Marie LE FLOUR		Gestion des stocks, approvisionnements et achats

Historique de l'évolution du document		
I.E.	Date	Justification de la MAJ
2	08/08/2017	Révision annuelle
3	11/12/2018	Révision annuelle
4	19/11/2019	Mise à jour et vérification que les exigences de la norme ISO 9001 sont bien respectées

Liste des documents de renvoi		
Code	Désignation	Type

Liste des rédacteurs				
Nom\Prénom	Fonction	Signature	Date de validation	Heure
Mbenda MBODJI	Chargée des Approvisionnement s, Achats et Services Généraux ((CAASG		19/11/2019	00:00:00
Soukeyna Maimouna Sarr	Chef de Projet Qualité		19/11/2019	00:00:00

Liste des vérificateurs				
Nom\prénom	Fonction	Signature	Date de validation	Heure
Lauriane Marie LE FLOUR	Directrice des Opérations		19/11/2019	00:00:00

Liste des approbateurs				
Nom\prénom	Fonction	Signature	Date de validation	Heure
Lauriane Marie LE FLOUR	Directrice des Opérations		19/11/2019	00:00:00

	Procédure Agrément des fournisseurs et prestataires	Date : 19/11/2019
---	---	--------------------------

Objet de la procédure

Cette procédure a pour objet de décrire les dispositions relatives à l'agrément des fournisseurs et des prestataires de service.

Domaine d'application

Cette présente procédure s'applique à la direction des achats.

Responsabilité

Le pilote est chargé de l'application de cette procédure.

Référence

Norme ISO 9001 V 2015

Annexes

- Fiche fournisseur/prestataires
- Procédure d'évaluation des fournisseurs/prestataires
- Base de données des fournisseurs et prestataires

Description de la procédure

Evaluation du fournisseur/prestataire pour donner ou non un agrément :

Acteur	Action	Commentaire
CAASG	Pour chaque nouveau fournisseur ou prestataire (par exemple, un nouveau prestataire faisant la demande d'agrément, un nouveau fournisseur contacté etc.), évalue s'il vérifie les critères explicités ci-dessous et propres à chaque catégorie de prestataire Pharmacie - NINEA - Numéro registre de commerce Fournisseur de matériel médical - NINEA - Références écrites ou orales	

	Procédure Agrément des fournisseurs et prestataires	Date : 19/11/2019
---	--	--------------------------

	- SAV - Garantie - Numéro registre de commerce Fournisseur non médical (mobilier, électroménager) - NINEA - Numéro de registre de commerce - Références professionnelles écrites ou orales Fournisseur de consommables - NINEA - Numéro de registre de commerce - Références professionnelles écrites ou orales Prestataire de service gardiennage - NINEA - Références écrites ou orales Prestataire de linge, de ménage - NINEA - Références écrites ou orales Prestataire de restauration - NINEA - Références Prestataire médical : - Références écrites ou orales ; réputation (auprès des médecins) Prestataire infrastructure (électricien, plombier, construction, etc...) - NINEA - Références	
--	--	--

	Procédure Agrément des fournisseurs et prestataires	Date : 19/11/2019
---	---	--------------------------

	Fournisseur alimentaire - NINEA - Numéro registre de commerce - Références professionnelles écrites ou orales Prestataire Téléphonie, Informatique et Réseau - NINEA - Références	
CAASG	Si le fournisseur/prestataire respecte l'intégralité des critères, il est agréé	Met à jour son statut dans la base de données des fournisseurs et prestataires (cocher « OUI » dans la colonne « Agréé ? ») et la date d'agrément
CAASG	Si le fournisseur/prestataire ne respecte pas l'intégralité des critères, l'agrément lui est refusé	Met à jour son statut dans la base de données des fournisseurs et prestataires (cocher « NON » dans la colonne « Agréé ? ») et la date
CAASG	Si le fournisseur/prestataire est agréé, peut décider de travailler avec lui ou non	Le choix se fera selon plusieurs critères laissés libres au jugement du responsable achats (et éventuellement de la direction administrative et financière) : prix, qualité, moyen de paiement, politique de maintenance etc.